



SOCIÉTÉ NATIONALE DES FORAGES ET PUITES

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL

OUVERT N°0011/CPMP/SNFP/2026

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de la SNFP/2026.
2. La Société Nationale des Forages et puits a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget (BCI) des fonds, afin de financer la fourniture de deux véhicules Pick - Up double cabine destinée aux missions de terrain, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'acquisition de deux véhicules Pick - Up double cabine destinée aux missions de terrain. Les produits seront fournis aux magasins de la SNFP à NKTT dans un délai ne dépassant pas 3 mois à compter de la date de notification de marché.

3. La Société Nationale des Forages et Puits SNFP sollicite des offres sous plis fermés de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir de deux véhicules double cabine destinée aux missions de terrain.

4. Le présent appel d'offres est un Appel d'offres National Ouvert.

5. Le présent appel d'offres est ouvert à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le Dossier d'Appel d'Offres.

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Responsable de la Passation des Marchés Publics de la SNFP et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : Société Nationale des Forages et Puits SOCO ND NO 0012 F-Nouakchott de 30/10/2026 à 01/12/2026 à 10H 00 min.

7. Les exigences minimales en matière de qualification sont :

- Document attestant l'expérience en matière de réalisation de prestations similaires d'au moins 03 marchés durant les cinq (5) dernières années justifiées par la présentation des attestations de bonne fin d'exécution ou bien PV de réception définitif livrées par maître d'ouvrage public.
- Les catalogues et ou fiches techniques du fabricant, confirmant les spécifications techniques demandées pour les produits.
- L'autorisation de fabriquant.
- La disposition en Mauritanie d'un service après-vente qualité pour l'entretien et la réparation des fournitures qu'il propose. Ce service après-vente devra être constitué au minimum :
 - * D'un magasin de stockage de pièces de rechange d'origine ;
 - * D'un atelier de réparation et d'un personnel qualifié bien expérimenté.
- Seules les références dûment attestées par maître d'ouvrage public ou ses démembrements seront prises en compte.
- Une note descriptive de l'organisation et du planning de livraison et des services qui leur sont liés.
- Conformité des spécifications techniques du matériel proposé avec ceux du cahier des prescriptions techniques.
- Preuve de l'accès à des financements tels que des avoirs liquides ou lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage délivrée par une banque établie et agréée en Mauritanie : Le montant minimum requis est de 50% du montant TTC de la soumission.
- Soumission des états financiers certifiés par un organe ou expert agréé de l'Ordre National des experts

comptables mauritanien pour les 3 dernières années (2025, 2024 et 2023) démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa profitabilité à long terme ;

-Avoir réalisé Chiffre d'affaires moyen annuelle des trois dernières années d'un montant de 10 000 000 MRU déclaré à la direction générale des impôts (DGI) ;

- Une attestation technique officielle devra être jointe à l'offre afin de certifier l'origine, la conformité et la qualité des produits proposés.

- La validité de l'offre doit être de 90 jours à compter de la date limite de dépôts des offres.

- La soumission doit être accompagnée d'une garantie de soumission. Cette garantie doit être délivrée par un organisme bancaire agréé et établi en Mauritanie dans la monnaie de la soumission.

8. Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

9. Les offres doivent être établies en français ou en Arabe.

10. Le dossier d'appel d'offres en version authentique cacheté par la CPM/ SNFP pourra être obtenu auprès de la CPM/ SNFP contre reçu de versement de la somme non remboursable de 10 000 Ouguiya (MRU), dans le compte suivant : 0008-929-210230-01001250-000 ouvert au nom de la SNFP auprès de la Banque Populaire de Mauritanie.

11. Les Offres seront placées dans une enveloppe fermée, qui ne devra comporter que la mention :

- A MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA CPM/ SNFP, OFFRE RELATIVE AU DAONO N° 0011/CPMP/SNFP/2026 ;

-ACQUISITIONS DE DEUX VEHICULES PICK-UP DOUBLE CABINE DESTINEE AUX MISSIONS DE TERRAIN ;

-Siège de la Société Nationale des Forages et Puits SOCO ND N° 0012 F – Nouakchott ;

-A'OUVRIR QU'EN SEANCE PUBLIQUE DE LA CPM/ SNFP »

12. Les offres doivent être transmises au plus tard le 01 / 12 / 2026 à 10 Heures 30 min (TU) en quatre exemplaires dont une copie originale et trois copies.

13. Les plis contenant les soumissions seront ouverts en séance publique le 01 / 12 / 2026 à 10 Heures 30 min (TU) par la CPM / SNFP en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui désirent y assister.

14. Les offres seront évaluées selon les critères décrits dans le dossier d'appel d'offres.

15. Le marché sera attribué au soumissionnaire qualifié, offrant la meilleure offre conforme aux exigences du dossier d'appel d'offres.

16. La SNFP peut ne pas donner suite au présent appel d'offres.

Fait à Nouakchott, le 28/10/2026

